

## Séance du 31 octobre 2016

A 20h00, Madame la Présidente Rosemarie Fuchs ouvre la séance. Elle souhaite la bienvenue à la municipalité et aux membres du conseil.

Elle rappelle aux membres de l'assemblée de se lever pour prendre la parole.

La présidente nous lit l'ordre du jour :

- 1. Appel**
- 2. Assermentation de nouveaux membres**
- 3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**
- 4. Préavis 02/2016 – Acquisitions et aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et les servitudes sur propriétés communales, autorisation de plaider et compétences financières à la Municipalité pour la législature 2016-2021. Discussion / adoption**
- 5. Préavis 03/2016 – Détermination des plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021. Discussion / adoption**
- 6. Préavis 04/2016 – Indemnités du Syndic, des membres de la Municipalités pour la législature 2016-2021. Discussion / adoption**
- 7. Préavis 05/2016 – Arrêté d'imposition 2017. Discussion / adoption**
- 8. Préavis 06/2016 – Demande de crédit complémentaire pour l'aménagement du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie du groupement de Vy de Mauraz. Discussion / adoption**
- 9. Nomination d'une commission en vue de compléter/modifier le règlement communal pour le service de distribution d'eau**
- 10. Communications de la Municipalité**
- 11. Propositions individuelles**

**1. Appel :**

18 membres sur 23 répondent présents. Sont excusés : Mesdames Bettens Corinne, Debétaz Martine et Rochat Lucie et Messieurs Bettens Baptise et Tribolet Paul. Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

**2. Assermentations :**

Madame David-Horisberger Claire et Messieurs Longchamp Christophe et Zimmermann Pascal.

**3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

Le procès-verbal de la dernière séance du 25 avril 2016 est accepté à mains levée, à l'unanimité.

**4. Préavis 02/2016 – Acquisitions et aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et les servitudes sur propriétés communales, autorisation de plaider et compétences financières à la Municipalité pour la législature 2016-2021. Discussion / adoption**

Monsieur André Horisberger, Syndic, nous présente le préavis 02/2016.

La commission de gestion composée de Mesdames Julie Zimmermann, Sylvie Vial-d'Aumeries et Monsieur Olivier Bonzon, se sont réunis le 14 octobre 2016 pour étudier le préavis, le rapport est joint au présent PV.

Madame Sylvie Vial-d'Aumeries fait lecture du rapport de la commission et propose au Conseil général d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le préavis 02/2016 est accepté à l'unanimité.

**5. Préavis 03/2016 – Détermination des plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021. Discussion / adoption**

Monsieur André Horisberger, Syndic, nous présente le préavis 02/2016.

La commission de gestion composée de Mesdames Julie Zimmermann, Sylvie Vial-d'Aumeries et Monsieur Olivier Bonzon, se sont réunis le 14 octobre 2016 pour étudier le préavis, le rapport est joint au présent PV.

Madame Sylvie Vial-d'Aumeries nous fait part du rapport de la commission de gestion. Et retient notre attention que ceci est un plafond, que la commune amortit régulièrement et suffisamment ses dettes et le plan d'investissement est un cadre mais tous les investissements ne seront pas forcément réalisés ; celui qui nous est soumis pour information comprend une probable rénovation du Collège lorsque la classe ne sera plus louée par l'Etablissement scolaire, mais n'a aucun caractère contraignant autre que le plafond.

La commission de gestion propose de décider de fixer les valeurs suivantes pour la législature 2016-2021 :

1. Plafond d'emprunts CHF1'270'000.-
2. Plafond de risques pour cautionnements et autres engagements : CHF 5000.-

Le préavis 03/2016 est accepté à l'unanimité.

**6. Préavis 04/2016 – Indemnités du Syndic, des membres de la Municipalités pour la législature 2016-2021. Discussion / adoption**

Monsieur André Horisberger, Syndic, nous présente le préavis 04/2016.

La commission de gestion composée de Mesdames Julie Zimmermann, Sylvie Vial-d'Aumeries et Monsieur Olivier Bonzon, se sont réunis le 14 octobre 2016 pour étudier le préavis, le rapport est joint au présent PV.

En résumé :

Indemnités du Syndic : CHF 6'200.00/an

Indemnités des municipaux : 4'400/an

Heures de communes /vacations : CHF 35.00/heure

Indemnités kilométriques CHF 0.70/km

La parole est donnée à Madame Sylvie Vial-d'Aumeries, rapporteur de la commission de gestion.

Ce rapport ne s'aligne pas sur la proposition de la municipalité :

Indemnités du Syndic : CHF 6'300.00/an

Indemnités des municipaux : 4'500/an

Heures de communes /vacations : CHF 35.00/heure

Indemnités kilométriques CHF 0.70/km

La parole n'étant pas demandée, le préavis 04/2016 est soumis au vote, à l'unanimité il est rejeté.

Le rapport de la commission de gestion est de se fait soumis au vote et il est accepté à l'unanimité.

#### **7. Préavis 05/2016 – Arrêté d'imposition 2017. Discussion / adoption**

Monsieur André Horisberger, Syndic, nous présente le préavis 02/2016.

La commission de gestion composée de Mesdames Julie Zimmermann, Sylvie Vial-d'Aumeries et Monsieur Olivier Bonzon, se sont réunis le 14 octobre 2016 pour étudier le préavis, le rapport est joint au présent PV.

Madame Sylvie Vial-d'Aumeries fait lecture du rapport de la commission et propose au Conseil général d'accepter le préavis municipal tel que présenté.

Le préavis 05/2016 est accepté à l'unanimité.

#### **8. Préavis 06/2016 – Demande de crédit complémentaire pour l'aménagement du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie du groupement de Vy de Mauraz. Discussion / adoption**

Monsieur Philippe Caillat, délégué municipal, nous présente le préavis 06/2016. Il nous indique que le surplus de CHF 10'281.- est dû à l'amélioration du projet du Vy de Mauraz.

La commission de gestion composée de Mesdames Julie Zimmermann, Sylvie Vial-d'Aumeries et Monsieur Olivier Bonzon, se sont réunis le 14 octobre 2016 pour étudier le préavis, le rapport est joint au présent PV.

La commission de gestion propose au Conseil d'accepter le crédit complémentaire justifié par les travaux supplémentaires réalisés dans le cadre du Groupement Vy de Mauraz et d'autoriser la Municipalité à porter le montant à la charge de la Commune de Chavannes-le-Veyron.

Le préavis 06/2016 est accepté à l'unanimité.

#### **9. Nomination d'une commission en vue de compléter/modifier le règlement communal pour le service de distribution d'eau.**

Rosemarie Fuchs, Présidente, demande plus d'information auprès de la Municipalité. Monsieur Philippe Caillat, Municipal prend la parole.

Monsieur André Horisberger, Syndic, indique qu'un règlement existe déjà et qu'il servira de base pour le nouveau règlement.

Une commission doit être composée de trois personnes et un suppléant.

Les personnes suivantes sont nommées :

Christophe Lonchamp  
Nicolas Bettens  
Olivier Bonzon  
Marc Vial (suppléant)

## **10. Communications de la Municipalité**

### **Noël**

Monsieur Robert Magnenat, Municipal, informe que le traditionnel Noël à l'église aura lieu le samedi 17 décembre et il sera organisé par Festi-Veyron.

Les habitants qui le souhaitent pourront venir chercher leur sapin, dans la forêt, le samedi matin 17 décembre.

### **Routes**

La réfection des routes défectueuses dans le village et chez Monsieur Olivier Bonzon seront mises en ordre.

### **Eclairage public**

Le lampadaire du giratoire côté L'Isle sera réparé prochainement.

### **Jardin du souvenir**

Monsieur Jean-Louis Steffen, municipal, indique que le jardin du souvenir est opérationnel. Il existe un cadenas disponible auprès de la Municipalité.

Janine Bettens demande s'il est possible de mettre une plaquette pour les personnes défunt. Et Monsieur Christophe Longchamp souhaite que ce soit fait.

### **Déchèterie**

Monsieur, Philippe Caillat, Municipal, propose que l'ouverture de la déchèterie le mercredi se fasse jusqu'en septembre.

Depuis 2 ans, des jeunes du village viennent en aide les samedis matin à la déchèterie. Et depuis peu Madame Thérèse Breton donne de son temps, bénévolement. Le Conseil la remercie de son aide et l'applaudit.

### **Conseiller AIPCV**

Le règlement demande que ce soit un membre de la municipalité qui représente la commune.

Monsieur Philippe Caillat, municipal, est nommé.

Monsieur Jean-Louis Steffen, municipal, est nommé suppléant.

Monsieur Nicolas Bettens est démit de ses fonctions ainsi que Madame Corinne Bettens, suppléante.

### **Clocher de l'église**

Monsieur, Jean-Luc Raymond, Municipal, informe que le clocher sera remis en ordre d'ici Noël.

## Piscine

Monsieur André Horisberger, Syndic, nous informe qu'un projet de piscine couverte à Cossonay sera mis à l'étude. Cette piscine sera également ouverte au public en dehors des heures d'école.

## Propositions individuelles

Madame Julie Zimmermann demande à ce que la place de jeu soit faite rapidement en vue du nombre croissant d'enfants dans le village. Monsieur Nicolas Bettens demande que la protection des enfants soit faite par grillage devant le collège. Monsieur Jean-Luc Raymond signale que pour une nouvelle place de jeu, c'est la protection des enfants qui coûtera le plus cher.

Madame Dominique-Isabelle Caillat note que la circulation dans le village est un problème, principalement la vitesse auprès des enfants. Monsieur Robert Magnenat propose de mettre des panneaux lumineux indiquant la vitesse et un comptage de bandes plastique. Monsieur Jean-Luc Raymond remarque que le plus gros problème est devant le collège.

Monsieur Christophe Longchamp demande pour le comptage sur la route Chavannes-L'Isle afin de signer la ligne blanche. Monsieur Robert Magnenat indique que ceci est prévu pour 2017.

Monsieur Nicolas Bettens indique qu'une personne suspecte est venue tourner autour des véhicules durant la nuit. Monsieur Philippe Caillat porte attention qu'il ne faut pas intervenir mais appeler directement le 117. Monsieur Olivier Bonzon dit que la même nuit, une personne est aussi allée chez lui.

Madame Claire David-Horisberger informe que le Noël à l'église aura lieu avec les enfants et le chœur de chant.

Madame Rosemarie Fuchs, Présidente, retient l'attention qu'il faut rester prudents et appeler le 117 en cas de doute. Elle lève l'assemblée à 21h14.

La Présidente

Rosemarie Fuchs



La Secrétaire

Nicole Bonzon

U Q 27.1.17

